

<http://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article436>



Service Internat

- Administration - Infos pratiques -







Date de mise en ligne : lundi 24 août 2015

Copyright © Lycée Aristide Briand (LGT-LP)Évreux - Tous droits réservés

Le Service "Internat" au Lycée Aristide Briand

Vous souhaitez disposer d'une chambre et prendre vos repas au restaurant scolaire ?



-  Vous pouvez vous inscrire en qualité d'interne au forfait.
-  Vous disposez d'une chambre (par 3) meublée, chauffée et entretenue et vous accédez au restaurant scolaire matin, midi et soir avec une facturation trimestrielle.
-  Le forfait est modulable en 4 nuits + 1 jour, 5 nuits, ou 6 nuits que vous prenez ou non vos repas.
-  Le coût du forfait 2017-2018 est modulable selon votre présence à l'internat le Dimanche soir et le Vendredi soir.





Vous trouverez ci-dessous tous les tarifs :

- Une caution de 75.00 Euros devra être réglée pour finaliser l'inscription.
- Le Lycée fournit le traversin, la housse protège matelas et 1 couverture. L'élève doit apporter ses draps ou couette (+ housse), housse de traversin, oreiller, nécessaire de toilette, ainsi qu'une lampe de chevet.
- Le Lycée peut louer des draps (prix : 45.00 Euros).
- Le restaurant scolaire vous accueille chaque matin du lundi au samedi de 7h30 à 8h15, chaque midi du lundi au vendredi de 11h30 à 13h15 (13h le mercredi) et chaque soir du lundi au vendredi de 18h45 à 19h15.

